

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 12988

Numéro SIREN : 513 701 136

Nom ou dénomination : 24 25 FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2018 sous le numéro de dépôt 42207

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 18-06-2018

N° DE DEPOT : 042207

N° GESTION : 2009B12988

N° SIREN : 513701136

DENOMINATION : 24 25 FILMS

ADRESSE : 06 rue Saulnier 75009 Paris

MILLESIME : 2016

2425 films

75009 PARIS

Etats financiers au 30 juin 2016

**Experts Wilson
Etats Financiers**

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2016	30/06/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 667 897	2 656 670	11 228	305 471
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 528 887		1 528 887	77 651
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	17 199	17 122	77	2 105
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	100		100	100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 300		12 300	34 220
ACTIF IMMOBILISE	4 226 384	2 673 792	1 552 592	419 548
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	305 593		305 593	633 192
Autres créances	1 132 732		1 132 732	267 659
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	784 578		784 578	925 425
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	801		801	
ACTIF CIRCULANT	2 223 704		2 223 704	1 826 276
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 450 088	2 673 792	3 776 296	2 245 824

BILAN PASSIF

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015
Capital social ou individuel (dont versé : 211 480)	211 480	211 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 622	1 622
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	114 511	635
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	41 769	113 876
Subventions d'investissement	145 044	69 248
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	514 425	396 861
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	420 000	
AUTRES FONDS PROPRES	420 000	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	349 655	703 304
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 598 228	412 746
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	420 634	321 951
Dettes fiscales et sociales	185 666	168 806
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	88 003	242 156
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	199 684	
DETTES	2 841 870	1 848 964
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 776 296	2 245 824

Résultat de l'exercice en centimes

41 769,04

Total du bilan en centimes

3 776 295,56

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	30/06/2016	30/06/2015
Ventes de marchandises				250
Production vendue de biens				
Production vendue de services	960 346		960 346	1 335 698
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	960 346		960 346	1 335 948
Production stockée				
Production immobilisée			1 350 693	1 474 453
Subventions d'exploitation			6 000	109 575
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 035	
Autres produits			123 528	268 526
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 441 603	3 188 501
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			462 305	588 965
Impôts, taxes et versements assimilés			(2 131)	5 944
Salaires et traitements			790 253	679 744
Charges sociales			393 521	233 974
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 029	1 474 446
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			243 460	159 446
CHARGES D'EXPLOITATION			1 889 436	3 142 518
RESULTAT D'EXPLOITATION			552 166	45 983
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			41 977	86
Perte supportée ou bénéfice transféré			554 365	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			631	1 035
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			20	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				253
PRODUITS FINANCIERS			651	1 289
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			(43 123)	43 323
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			(43 123)	43 323
RESULTAT FINANCIER			43 773	(42 034)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			83 551	4 035

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 687	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 687	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	123	4 588
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 123	4 588
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(38 436)	(4 588)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 346	(114 429)
TOTAL DES PRODUITS	2 485 917	3 189 876
TOTAL DES CHARGES	2 444 148	3 076 000
BENEFICE OU PERTE	41 769	113 876

24 25 FILMS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 211 480 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6, RUE SAULNIER – 75009 PARIS
RCS Paris 513 701 136

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES DU 15 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille quinze,
le quinze novembre, à vingt et une heures

Les associés de la Société 24 25 FILMS (ci-après désignée "la Société") se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans les locaux de la société, sis 6, rue Saulnier à Paris (75009), à la suite de la convocation qui leur a été faite par la Gérance dans les formes et délais prévus par la loi et la réglementation en vigueur.

Sont présents,
- Monsieur Matthias WEBER,
- Monsieur Thibault GAST,

Il n'a pas été dressé de feuille de présence compte tenu du fait que l'ensemble des associés de la société possédant ensemble 6800 parts sociales sur les 6800 parts sociales formant le capital social et ayant droit de vote, ainsi que ses gérants, sont présents et signeront le procès-verbal.

L'Assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

Monsieur Matthias WEBER préside la réunion en sa qualité de cogérant. Monsieur Thibault GAST cogérant, assure les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président de séance constate que l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Le Président dépose alors sur le bureau, pour être mis à la disposition des associés :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- le rapport annuel établi par la Gérance concernant l'exercice social de la société clos le 30 juin 2015,
- le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce
- les comptes sociaux arrêtés par la Gérance concernant ledit exercice social,
- le texte du projet des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015, lecture du rapport de la gérance sur la gestion de la société au cours de l'exercice, sur les comptes sociaux ainsi que sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, proposition d'affectation du résultat ;*
- *Quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé ;*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.*

Le Président de séance fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur et déclare que les documents et renseignements prescrits par les textes sur les sociétés commerciales ont été adressés aux associés et/ou tenus à leur disposition au siège social, dans les délais impartis. L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance donne lecture du rapport de la Gérance sur les comptes annuels et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Le Président de séance déclare alors la discussion ouverte.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant dans les conditions tant de quorum que de vote d'une assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 41 769 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à Messieurs Matthias WEBER et Thibault GAST, cogérants de la société au cours dudit exercice, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, sur proposition de la Gérance, statuant dans les conditions tant de quorum que de vote d'une assemblée générale ordinaire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2016, soit la somme de 41 769 euros au compte report à nouveau qui s'élève de ce fait à 156 280 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société se présentent comme suit :

Capital	€.	211 480,
Réserve légale	€.	1 622,
Report à nouveau	€.	156 280,

Total	€.	369 382,

Il est constaté que, conformément aux dispositions légales ainsi qu'à celles de l'article 26 des statuts, les capitaux propres de votre société restent supérieurs à la moitié du capital social.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, constatent qu'aucune conventions visée à l'article L. 223-19 du Code de Commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après en avoir délibéré, statuant dans les conditions, tant de quorum, que de vote, d'une assemblée générale ordinaire, donne tout pouvoir aux porteurs des présentes aux fins de déposer les comptes sociaux dûment approuvés, déposer les statuts de la société et plus généralement, de procéder à toute formalité qu'il appartiendra dans le cadre des décisions qui ont été prises dans le cadre de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Puis, l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par chacun des associés présents et représentés tant, le cas échéant, en leurs qualités respectives de membre du bureau de la présente assemblée qu'à raison de leur qualité d'associé de la société.

Le Président,
M. Matthias WEBER

Le Secrétaire,
M. Thibault GAST